



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DES FORETS ET DU TOURISME**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT,
ET DES FORETS**

**DIRECTION DE LA VALORISATION
DES RESSOURCES FORESTIERES**

SEVICE DE LA GESTION DES ESPECES

RAPPORT
SUR LES ACTIVITES ENTREPRISES
DANS LE CADRE DES ELEVAGES EN RANCH
de *Crocodylus niloticus*
ANNEE 2006 à 2007

**Convention sur le commerce international des espèces de
faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CITES**

1- L'état de la population sauvage

La vaste répartition des crocodiles dans tout le pays et le manque de moyens (matériels et financier) gênent la réalisation d'enquête permettant d'avoir une estimation précise du Cheptel crocodilien sauvage.

Mais en se référant aux rapports des agents forestiers décentralisés et les presses, relatant l'importance des dégâts causés par les animaux aux populations humaines et aux animaux domestiques, on peut déterminer que la population de *Crocodylus niloticus* est en augmentation.

Il faut aussi noter que la zone de l'Ouest de Madagascar reconnue pour ces populations de crocodiles couvre près de 100 000Km², alors que les zones de collecte sont cantonnées à quelques kilomètres carrés ; et dans les zones très restreintes collectées depuis 15 ans, la quantité et la qualité des nids collectés restent stables.

2 - Le nombre des spécimens prélevés dans la nature.

2.1 – *Collecte d'œufs* : les éleveurs sont autorisés à collecter des œufs selon les capacités de leurs incubateurs

- Elevage pratiqué par la Société REPTTEL

ANNEE	ŒUFS COLLECTES
2006	4354
2007	5936

- Elevage pratiqué par la Société CROCO RANCHING II

ANNEE	ŒUFS COLLECTES
2006	708
2007	318

Remarque : suivant la déclaration de l'opérateur mais non vérifié

- Elevage pratiqué par la Société Domaine St Christophe nouvelle opérateur, cette Société a été autorisée à mettre en place des infrastructures pour le ranching de crocodile suivant le n°063/MINENVEF/SG/DGEF/DPB/SCBLF du 01 juin 2007 et l'autorisation de collecte d'œufs n°1290/MEFT/SG/DGEF/DVRN/SPE du 28 Novembre 2007.

ANNEE	ŒUFS COLLECTES
2007	0

A cause du démarrage trop tardif de la campagne de collecte selon le rapport de l'opérateur

2.2 Collecte nouveaux nés

- Elevage pratiqué par Croco Ranching II suivant autorisation de collecte n°440/MINENVEF/SG/DGEF/DPB/SCBLF/GFF du 30 Mars 2006, Croco Ranching II a été autorisé à collecter 2250 nouveaux nés

ANNEE	NOUVEAUX NES COLLECTES
2006	426

3 – Estimation du pourcentage prélevé dans la nature par rapport à la production totale

Si on se réfère à l'estimation faite par Monsieur Olivier Behra dans le Projet TCP/MAG/8954, c'est-à-dire de 20.000 à 25.000 œufs dans la zone de ponte, le taux de prélèvement serait de :

ANNEE	TOTAL OEUFS PRELEVES	%
2006	5062	20,24
2007	6254	25,01

4 – Réintroduction de nouveau nés dans la nature

A cause du point de vue négatif et l'hostilité de la population riveraine sur la réintroduction des 50 animaux issus de l'élevage en Ranch de la Société Reptel dans la rivière de l'Ikopa en 1993, l'Organe de Gestion n'a plus envisagé de mettre en vigueur cette obligation. Elle a proposé de donner les 5% correspondant au repeuplement dans la nature aux artisans locaux.

5 – Le taux de mortalité en captivité

- Société REPTEL

		Nouveau né	+ 1 an	+ 2 ans* *
2006	Stock initial	2706	2379	6351
	Mortalité	811	126	308
	Taux mortalité	30%	5%	5%
2007	Stock initial	2786	1492	1620
	Mortalité	334	24	
	Taux mortalité	12 %	2 %	

Les principales causes de mortalités pour

- les post natal direct sont les Pox virus, les entérites et coccidiose, la carence en vit E
- les plus de un an sont les anterites et Pox virus

- Société CROCO RANCHING II

		Nouveau né	+ 1 an	+ 2 ans* *
2006	Stock initial	586 *		609
	Mortalité			
	Taux mortalité			
2007	Stock initial	645	586	
	Mortalité	59		
	Taux mortalité	9,14		

Ces chiffres n'ont pas été vérifiés sur place

Les mortalités sont dues aux Pox virus ou entérites pour les nouveaux nés et aux blessures causées entre eux pour les plus de un an et plus de 2 ans

* Prélèvement de bébés dans la nature sur autorisation de collecte délivrée par l'Organe de Gestion le 30 Mars 2006 .plus les éclosions de l'année 2005

6 – Production et exportation des produits

Production

Les tableaux précédents (au point 5) font apparaître la situation de stock d'animaux des deux sociétés (nouveaux nés, + 1an, + 2 ans)

Exportation à des fins commerciales effectuées :

- La Société Reptel (Année 2006)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	specimen	source
163C	23/03/2006	431634	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
293C	11/05/2006	431289	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	10	nb	peau verte	C
600C	02/10/2006	431869	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	C
682C	26/10/2006	431951	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
N° Etiquettes : CITES-MG-06-NIL-RP 1411 à 1910										
683C	26/10/2006	431952	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	C
750C	24/11/2006	432019	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
751C	24/11/2006	432020	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	150	nb	peau verte	C
908C	27/12/2006	432179	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	200	nb	peau verte	C
909C	27/12/2006	432180	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
							Total	2560	nb	

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	specimen	source
261C	26/04/2006	431733	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
430C	29/06/2006	431426	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
600C	02/10/2006	431869	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
683C	26/10/2006	431952	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
751C	24/11/2006	432020	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	50	nb	peau verte	W
							Total	450	nb	

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	specimen	source
261C	26/04/2006	431733	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	R
340C	29/05/2006	431333	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	R
430C	29/06/2006	431426	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	R
510C	14/08/2006	431748	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	R

							Total	1200	nb		
--	--	--	--	--	--	--	--------------	-------------	----	--	--

- La Société CROCO RANCHING II (Année 2006)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest.	Genre	Espece	Nbre	unite	specimen	source
275C	28/04/2006	431747	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	350	nb	peau verte	R
380C	12/06/2006	431377	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	300	nb	peau verte	R
415C	28/06/2006	431412	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	350	nb	peau verte	R
465C	14/07/2006	431461	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	350	nb	peau verte	R
690C	31/10/2006	431959	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	R
N° Etiquettes : CITES-MG-NIL-II 2007357 à 2007850										
							Total	1850	nb	

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest.	Genre	Espece	Nbre	unite	specimen	source
349C	01/06/2006	431342	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	150	nb	peau verte	W
648C	18/10/2006	431917	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	150	nb	peau verte	W
							Total	300	nb	

- Par les particuliers
 - Articles achetés à la Société Reptel (Année 2006)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espece	Nbre	unite	specimen	source
039C	26/01/2006	431513	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	1	nb	crâne	C
184C	03/04/2006	431662	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	634	nb	crâne	C
294C	11/05/2006	431290	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	1	nb	crâne	C
718C	13/11/2006	431987	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	1	nb	crâne	C
759C	29/11/2006	432028	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	2432	nb	crâne	C
							Total	3069	nb	

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espece	Nbre	unite	specimen	source
021C	18/01/2006	431495	Reptel	Maurice	Crocodylus	niloticus	39	nb	article dérivé	C
235C	10/03/2006	431707	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	52	nb	article dérivé	C
260C	26/04/2006	431732	Reptel	Etats-Unis	Crocodylus	niloticus	10	nb	article dérivé	C
295C	11/05/2006	431291	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	62	nb	article dérivé	C
407C	27/06/2006	431404	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	13	nb	article dérivé	C
608C	03/10/2006	431844	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	13	nb	article dérivé	C
609C	03/10/2006	431878	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	35	nb	article dérivé	C
681C	26/10/2006	431950	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	21	nb	article dérivé	C
701C	07/11/2006	431970	Reptel	Maurice	Crocodylus	niloticus	39	nb	article dérivé	C
759C	29/11/2006	432028	Reptel	Italie	Crocodylus	niloticus	45	nb	article dérivé	C

						Total	329	nb		
--	--	--	--	--	--	--------------	------------	----	--	--

- o Articles achetés à la Société Croco Ranching II

Néant

Exportation à des fins commerciales effectuées :

- La Société Reptel (Année 2007)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	Specimen	source
007C	09/01/2007	432289	Reptel	Russie	Crocodylus	niloticus	2	nb	peaux tannées	C
100C	19/03/2007	432382	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
138C	11/04/2007	432420	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	400	nb	peau verte	C
178C	27/04/2007	432463	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
186C	08/05/2007	432471	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	200	nb	peau verte	C
362C	27/07/2007	432656	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	600	nb	peau verte	C
N° Etiquettes : MG 07 NIL RP 1801 à 2400										
363C	27/07/2007	432657	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	200	nb	peau verte	C
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 1601 à 1800										
781C	21/12/2007	433076	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 2901 à 3400										
538C	09/11/2007	432832	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	500	nb	peau verte	C
						Total	3402	nb		

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	Specimen	source
780C	21/12/2007	433075	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	125	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 039 3551 à 039 3675										
791C	27/12/2007	433026	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	150	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 039 3401 à 039 3550										
469C	18/10/2007	432763	Reptel	Japon	Crocodylus	niloticus	200	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 039 3201 à 039 3400										
						Total	475	nb		

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	Specimen	source
364C	27/07/2007	432658	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	700	nb	peau verte	R
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 039 1751 à 039 2450										
423C	03/10/2007	432717	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	650	nb	peau verte	R
N° Etiquettes : CITES MG 07 NIL RP 039 2551 à 039 3200										
						Total	1350	nb		

- La Société CROCO RANCHING II (Année 2007)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	Specimen	source
776C	20/12/2007	433071	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG NIL W 2007 001 à 2007 100										
777C	20/12/2007	433072	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	100	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG NIL W 2007 101 à 200										
801C	31/12/2007	433096	Croco Ranching II	Japon	Crocodylus	niloticus	75	nb	peau verte	W
N° Etiquettes : CITES MG NIL W 2007 201 à 2007 275										
						Total	275	nb		

- Par les particuliers
 - Articles achetés à la Société Reptel (Année 2007)

N°_Perm	Date_Perm	N°_timbre	Nom_exportateur	Pays_Dest	Genre	Espec	Nbre	unite	Specimen	source
053C	16/02/2007	432335	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	1	nb	article dérivé	C
126C	02/04/2007	432408	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	234	nb	article dérivé	C
170C	24/04/2007	432455	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	420	nb	crâne	C
361C	27/07/2007	432655	Reptel	France	Crocodylus	niloticus	102	nb	bracelet	C
397C	10/09/2007	432691	Reptel	Maurice	Crocodylus	niloticus	52	nb	article dérivé	C
398C	10/09/2007	432692	Reptel	Maurice	Crocodylus	niloticus	1	nb	article dérivé	C
						Total	810	nb		

- Articles achetés à la Société Croco Ranching II

Néant

7 – Les programmes de conservation et les expériences scientifiques relatifs à l'établissement d'élevage en ranch ou à la population sauvage concernée

- *Programme de conservation*

- Continuation de la sensibilisation et de la conscientisation de toutes les couches sociales allant des autorités administratives aux paysans pour qu'ils puissent être impliqués dans la protection de la population crocodilienne
- Implication des habitants vivant dans les zones reconnues intéressantes par le système de rémunération pour la collecte d'œufs
- Allocation des ristournes aux collectivités décentralisées
- Suspension de la chasse à des fins commerciales depuis l'année 1996

Les mesures prises dans le cadre de la conservation visent essentiellement à mettre en place un système de gestion rationnelle, agréé par toutes les couches sociales.

- *Expériences scientifiques réalisées en rapport avec l'élevage en ranch*

REPTTEL

Le nouveau Directeur technique de la Société Reptel a amélioré les activités de l'élevage en apportant ses expériences sur :

- les qualités statistiques de collecte
- les travaux d'incubation et les soins aux nouveaux nés
- la mise en place expérimentale d'un nouveau programme de nourrissage à base de granulé importé d'Afrique du Sud et déjà validé dans certaines fermes en Afrique du Sud.
- Prise en charge et remis à niveau de l'ensemble des aspects zootechniques de l'élevage

CROCO RANCHING II

La direction ne cesse d'améliorer :

- les travaux d'incubation et les soins pour les nouveaux nés, pour les chauffage et température
- d'augmenter le nombre de bassins pour les plus de un an et plus de deux ans
- la chambre froide pour le stockage des peaux

8 – Conclusion et autres éléments d'information

- Les éléments d'information énoncés au point 3 ont permis de conclure que les prélèvements dans la nature n'ont pas d'influence défavorable à la population sauvage, donc ne nuisent pas à la survie de l'espèce.
- Afin d'améliorer la réglementation à l'égard des espèces de faune et de flore sauvages et la mise en œuvre de la convention CITES, l'Organe de Gestion a élaboré une nouvelle loi nationale n°2005-018 en date du 17 Octobre 2005 relative au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages, qui se conforme aux normes édictées par la convention (en annexe).

Cette loi prise en conseil de Gouvernement et soumise aux Parlementaires et Sénat aires traite dans ses grandes lignes des dispositions générales comportant quelques définitions, de la commercialisation des spécimens sauvages, des documents officiels, de l'enregistrement des établissements élevant des animaux d'espèces inscrits aux annexes à des fins commerciales, de la répression et des sanctions.

En cas d'infractions, les peines sont assorties d'une amende allant de Ar 50.000.000 à Ar 200.000.000 et d'un emprisonnement de un à 10 ans.

Enfin la recrudescence des crocodiles dans la région de Mahajanga (située à l'Ouest de Madagascar) durant la saison de pluie cause des dégâts importants aux populations humaines et à leurs animaux domestiques ; on peut voir des crocodiles dans toutes les eaux stagnantes.

La population riveraine connaît bien que cette espèce est protégée et constitue un obstacle à leurs activités de production.